



Algoneurodystrophie et indemnisation (ratp)

Par **mathur1s**, le **19/07/2013** à **19:10**

bonjourrrnmon compagnon travaille a la ratp. il souffre d'algoneurodystrophie depuis 3 ans. il ne touche aucune indemnité ni salaire depuis 7 mois,(c'est la 2eme fois en 3ans)rnSuite à une convocation a laquelle il ne s'est pas présenté, faute de l'avoir reçue....rnnil envoie ces arrêts régulièrementrn nous ne savons pas comment nous défendre.rn il souffre énormément,ne peut pas se chausser a pris beaucoup de poids. rn notre médecin ne veut pas qu'il reprenne.rn il a tenté de retravailler malgré tout plusieurs fois et il s'avère très rapidement inapte a tenir son poste; dangereux pour lui et autrui. de plus il a une heure de conduite pour se rendre sur son lieu de travail. rnrrnLa Ratp n'envisage aucun reclassement,rnchaque examen est un constat de la maladie.rn rn a sa dernière tentative de repise, il et s'est blessé en chutant donc accident du travail. et rebelote suspension de salaire.rn il va de nouveau reprendre contre l'avis de notre médecin(problème de finances)rrnla ratp ne reconnait pas cette pathologie..rnaidez-nous!

Par **moisse**, le **20/07/2013** à **08:41**

BonjourrrnTout est dit ici :rn<http://www.ce.ratp.fr/Mon-Travail/Vos-droits/L-arret-de-travail>rnPour le reste la RATP n'est pas qualifiée pour connaitre de l'affection dont souffre votre compagnon, et au demeurant n'a pas les moyens de connaître réellement celle-ci.

Par **Nathalie65**, le **17/08/2013** à **01:37**

[fluo]bonjour[/fluo]rnSans pouvoir repondre à votre question que lui est il arrivé pour avoir une

algo?rn J'en ai souffert suite à un AT(violent choc du pied sur le sol) la guérison a été longue (1an et demi à 2 ans)mais elle a été au RV. C'est très éprouvant car on n'en voit pas la fin,mais faut y croire.